

INAUGURATION DES LOCAUX DE PERMANENCES SOCIALES DE SAINT-LAURENT-NOUAN

Jean-Marie Janssens, vice-président du Conseil général chargé de l'agriculture, du développement et de l'écologie rurale, inaugure ce jeudi les locaux de permanences sociales de Saint-Laurent-Nouan situés au 1 ter Route de Blois.

Dans le cadre des interventions de l'action sociale départementale, mission phare du Conseil général, des **locaux adaptés à l'exercice des professionnels de la MDCS (Maison Départementale de la Cohésion Sociale) de Nord Loire-Pays de Chambord** sont mis à la disposition du Conseil général de Loir-et-Cher par la commune de Saint-Laurent-Nouan.

Ces locaux permettent de répondre aux priorités des MDCS qui sont **l'accueil et l'orientation, l'insertion, la protection maternelle et infantile ainsi que l'enfance**. Pour assurer au mieux ce service public, la proximité est primordiale, d'où l'intérêt d'organiser ces permanences qui permettent au public de rencontrer les travailleurs sociaux. Ces derniers sont **à l'écoute des loir-et-chériens pour les informer, les conseiller, les aider et les accompagner en trouvant des réponses adaptées à leur situation**.

A titre indicatif, les prévisions de fréquentation des locaux de Saint-Laurent-Nouan par les professionnels de la MDCS de Nord Loire-Pays de Chambord sont les suivantes :

- Mme MOUREAUX, assistante sociale : 2 jours par semaine (jeudi matin et vendredi matin) et une permanence fixe par semaine (le mardi matin de 9 h 15 à 12 h) ;
- Mme HEIB, référent insertion : 1 journée par semaine (généralement le jeudi) ;
- Mme TEYSSIER, puéricultrice : 2 permanences par mois (le mardi matin de 9 h 15 à 12 h) ;
- M. VAILLANT et Mme GUITARD, respectivement éducateur et conseiller en économie sociale et familiale) : 2 passages par semaine au minimum sans précision de jour.
- Mme TILLIER, sage-femme : cours de préparation à la naissance en fonction des besoins repérés.

Informations pratiques concernant la MDCS Nord Loire-Pays de Chambord :

10, rue d'Auvergne - 41000 Blois
Tél. **02 54 55 82 82**

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12